

1. Introduction :

Liberté Egalité Fraternité sont des valeurs de notre société qui doivent dominer dans toute institution, dans toute association. Le Club est donc un lieu de socialisation, l'occasion d'un apprentissage de la démocratie dans la façon dont se construisent les savoirs dans la vie de l'équipe et dans celle de l'association.

La façon dont les savoirs se construisent est aussi importante que les savoirs eux mêmes.

Le Club doit se définir comme le lieu de construction de la solidarité humaine et être en cohérence avec les principes dont il se réclame, dans son fonctionnement global comme au travers des pratiques des entraîneurs. Pour éduquer à une citoyenneté solidaire, la coopération, l'entraide, doivent être les valeurs de référence dans laquelle, la réussite de quelques uns ne s'effectue pas au détriment des autres, mais contribue à la promotion de tous.

Au delà de la « démocratisation quantitative » et de l'allongement de la scolarité obligatoire, ainsi que de l'accès volontaire vers une discipline sportive. Le Club comme l'Ecole doivent être un lieu de « démocratisation qualitative » capable d'identifier, de valoriser et de prendre en compte les identités, expressions et potentialités de tous les jeunes. Or actuellement en sur valorisant un nombre restreint de connaissances disciplinaires, en transmettant certains contenus, sans appropriation active et créatrice, l'enseignement, l'évaluation et les procédures d'orientation, n'ont comme seule fonction que d'assurer la sélection sociale ou sportive.

Il est donc indispensable d'affirmer des objectifs à la hauteur des enjeux éducatifs qui pèsent sur l'Ecole et les Associations Sportives, dans le domaine de l'éducation des citoyens de demain.

Il est indispensable de rêver à une société plus humaine, plus solidaire et d'affirmer que les valeurs de solidarité, d'entraide, de coopération sont les valeurs essentielles d'une institution porteuse d'un projet éducatif ambitieux, à la mesure du projet de société qui le justifie. La construction des compétences méthodologiques, relationnelles, doit être une priorité mais coopérer, s'entraider, se soutenir, se respecter, ne sont pas des comportements qui se développent en faisant des études de cas ou en étudiant les articles d'une déclaration ou d'un règlement. Ces valeurs et ces comportements ne sont pas innés, leur acquisition n'est pas « naturelle ». Ils nécessitent plus encore que les autres, d'être vécus, analysés dans une pratique pédagogique quotidienne ayant comme objectif « d'apprendre à vivre et à apprendre avec les autres, par les autres et pour les autres et non pas seul contre les autres. »

2. De la statue...

Tout se passe comme si le fait d'être apprenant, quel que soit l'âge, conférait ipso facto, un état d'irresponsabilité et de dépendance vis à vis des détenteurs du savoir ou de l'autorité. Comme si l'apprentissage était un terme à atteindre au bout d'un processus gradué qui livrerait les portions d'un savoir achevé, en emplissant les esprits vides proportionnellement au temps passé ou en construisant la gestuelle comme programmation progressive d'une domotique individuelle et collective. Dans cette logique, tout échec dans l'apprentissage devient une injure à la compétence professionnelle de l'enseignant ou de l'entraîneur et ne peut être le fait que d'une trop faible attention de l'apprenant.

Toute remarque ou toute question sur le choix pédagogique ou technique est considérée comme incongrue quand elle n'est pas perçue comme un acte de rébellion, difficilement acceptable ...

Pourtant le risque est grand de nier le sujet, ses droits, ses désirs en le maintenant (même pour son bien) dans la position d'objet assujéti à la toute puissance de son Emancipateur. Lorsque l'élève ou le joueur n'est qu'un objet, le droit et la démocratie ne sont que des discours et la réponse aux difficultés de l'enseignant comme de l'entraîneur ne se trouve que dans des injonctions d'ordre moral ou des actions coercitives.

Quel que soit l'âge de l'apprenant, l'apprentissage est un processus actif de remise en question, de questionnement et d'échange. Les résistances ne se situent donc pas au niveau de la définition du statut de l'élève ou du joueur, mais bien au niveau de sa mise en œuvre effective dans la classe ou l'équipe.

3. ...Au statut d'apprenant

La question de l'émancipation effective est depuis de nombreuses années, la problématique des mouvements d'Education Nouvelle et des sciences de l'éducation:

Quatre objectifs sont susceptibles de participer à la modification du statut de l'apprenant

a Prendre en compte et valoriser l'identité de chaque apprenant

Modifier le statut de l'apprenant, c'est accepter l'idée que l'Ecole ou l'Association Sportive se doit d'être un lieu d'identification et de valorisation des potentialités diverses et non un lieu de sélection. « Tout système qui sélectionne de manière déclarée ou pas, fait assumer aux jeunes la responsabilité de leur échec, et finit par leur faire croire qu'ils ne valent rien ». Cette façon de vivre est d'autant plus catastrophique qu'elle finit par faire croire aux jeunes et à leur famille que tout cela est juste. A force d'être aidés dans des domaines sur valorisés à l'Ecole ou sur compétitif en Club, les jeunes finissent par se sentir nuls et, résignés ou révoltés, ils se construisent une image de citoyen de seconde zone.

Pour construire un lieu de développement de soi et de connaissance des autres, un certain nombre de principes doivent être affirmés :

- l'évaluation formative doit remplacer la sélection ;
- la volonté de construire chez chaque jeune, une image positive de lui même, le souci d'identifier, de valoriser et de développer les potentialités de tous doivent être des priorités;
- les activités d'expression de soi qui permettent la découverte de soi et des autres doivent avoir une place centrale ;
- les structures et dispositifs du « parler vrai » doivent être institués pour construire grâce à ces dispositifs de régulation et de médiation, une citoyenneté démocratique.

b Construire au cœur des apprentissages l'autonomie et la solidarité

Se poser la question du statut du jeune et de son émancipation nécessite également de s'intéresser aux relations que chaque individu entretient dans l'acte de construction des apprentissages. L'école comme les clubs sportifs valorisent le travail individuel, l'émulation par la compétition et le mérite personnel. Autant de références qui justifient la sélection, l'exclusion et renvoient la réussite ou l'échec de chaque apprenant à sa seule volonté, à sa propre responsabilité. En cela, l'école comme une association sportive, dans son fonctionnement global est en totale cohérence à la focalisation sur l'exercice des libertés individuelles, la compétition entre les individus et par la déliquescence d'un certain nombre d'idéaux autour de la coopération.

Sans rentrer dans les détails de l'apprentissage coopératif, il est quand même nécessaire de préciser que la construction, au cœur de l'acte d'apprendre, de l'autonomie et de la solidarité implique :

- l'affirmation que la formation de la personne et du citoyen dépendent autant de la façon dont les savoirs se construisent que de la nature des savoirs eux mêmes ;
- la nécessité de considérer les compétences méthodologiques, cognitives, relationnelles et sociales comme constitutives de l'acte d'apprendre ;
- la nécessité de rentrer dans un apprentissage du « vivre et apprendre avec les autres » en mettant en place des structures et des temps d'analyse et de régulation ;
- le développement des pratiques d'auto évaluation, d'évaluation formatrice et de co-évaluation .

c Mettre en place une éducation active à l'exercice de la liberté et de la responsabilité.

Partant du postulat que l'on apprend à être libre en exerçant des libertés et que l'on apprend à être responsable en exerçant des responsabilités, l'Ecole ou l'Association Sportive doit s'interroger sur les situations qui permettent effectivement ces apprentissages en prenant acte du fait paradoxal, que plus l'enseignant ou l'entraîneur responsabilise ses élèves ou joueurs, plus il met en jeu sa propre responsabilité. Cette question demande d'observer les pratiques des dirigeants associatifs avec la place des licenciés à quatre niveaux :

- celui de l'expression des opinions, goûts et désirs ;
- celui de la confrontation et de l'échange ;
- celui du choix ;
- celui de la mise en œuvre.

Quels sont les projets, les situations qui permettent d'exercer des responsabilités à ces quatre niveaux ?

La plupart du temps on reconnaît de façon effective le droit d'expression, mais que fait -t- on de leur parole une fois posée ? Qui choisit pour eux ? Qui met en œuvre à leur place ?

Considérer que l'apprentissage de la liberté et de la responsabilité sont des missions essentielles, c'est accepter que les jeunes fassent des choix, aient la possibilité effective d'agir. **C'est admettre que l'apprenant progresse en se trompant, c'est reconnaître que l'erreur est constitutive de la connaissance uniquement quand celle ci est le fruit d'un processus actif.**

d Construire le rapport à la loi, à la justice et au droit

Si les jeunes d'élémentaire et de collège, ne sont pas des citoyens à part entière ils sont déjà des sujets de droit et nombre de lycéens quant à eux, sont déjà pour leur part adultes. Interroger le statut du jeune sous l'angle du rapport au droit amène donc à observer :

- la question du respect des droits du jeune avec la Convention Internationale des Droits de l'enfant (ex. l'article 12 qui reconnaît à l'enfant le droit de « donner son avis sur les sujets qui le concernent »)
- l'articulation des droits et des devoirs et celle des devoirs, des sanctions et des réparations

Que dire quand les jeunes sont tenus de présenter un justificatif d'excuse pour tout retard, alors que l'entraîneur qui l'exige, en est lui même dispensé...

4. Conclusion

Les entraîneurs et les dirigeants sont censés éduquer, former et instruire. Cette triple mission doit aujourd'hui se concevoir dans un nouveau statut reconnaissant la place de sujet et d'acteur en interaction avec les autres, le savoir et l'enseignant autour de relations d'entraide et de partenariat. Cette évolution s'accompagne d'une modification profonde du statut du dirigeant d'association et de la place du savoir mais implique également une autre façon d'aborder les relations avec les premiers partenaires de l'apprenant: les parents .

Qu'ils le veuillent ou non les entraîneurs sont condamnés à débattre, à travailler avec les jeunes et les parents, dans une relation respectueuse des légitimités des uns et des autres, ainsi que de l'association et des institutions. Plus que jamais il est nécessaire d'observer le terrain qui permet le développement d'une réelle autonomie du jeune.

Plus que jamais il est nécessaire d'identifier les lieux où l'on fait advenir un jeune ayant compris qu'il peut y avoir entre les individus d'autres relations que la compétition, le conflit et l'exclusion.

Plus que jamais il est nécessaire de repérer et de valoriser les expériences qui permettent au jeune de se construire en se sentant responsable de lui même et des autres...autonome et solidaire.

On peut donc envisager un Club qui offre une conception citoyenne coopérative au travers d'une éducation basée autour de la préparation socio-sportive complémentaire de la charge scolaire ou professionnelle.

Chaque joueur doit donc pouvoir obtenir un programme sportif personnalisé avec des objectifs individuels d'amélioration des performances, construit autour de son équipe, du Club et des dirigeants. A cette fin, il doit pouvoir participer à la construction des fondements de la politique de la structure, ainsi qu'a ses contenus conforme au principe d'une éducation nouvelle, sous la contrainte de la Compétition et de la Discipline sportive qu'est le Handball...

5. Education Nouvelle non Formelle

L'éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. **Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit avant tout être un facteur de progrès global de la personne.** Pour cela, **il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives.** Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux.

L'éducation nouvelle s'appuie ainsi sur les principes de la pédagogie active en prônant un apprentissage à partir du réel et du libre choix des activités.

Elle estime que l'éducation ne peut isoler l'enseignement des matières académiques des autres champs de l'éducatif, et attache une importance égale à tous les domaines: intellectuels, artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. C'est une éducation globale, où est important le milieu de vie élaboré par l'école.

L'apprentissage de la vie sociale est essentiel : depuis le self-govenment de Summerhill aux conseils coopératifs de la pédagogie institutionnelle, **le respect de l'enfant implique qu'il soit partie prenante des règlements qui régissent sa vie.**

Cette pédagogie a été historiquement expérimentée dans des lieux où les enfants vivaient en permanence : orphelinats ou internats. Adolphe Ferrière estimait en 1919 qu'une école nouvelle était nécessairement un internat situé à la campagne. La mixité y était également considérée comme un point indispensable. De nos jours, pour atteindre ces mêmes objectifs, elle associe étroitement les parents à la vie de l'école.

L'éducation ne se limite donc pas à l'instruction *stricto sensu* qui serait relative seulement aux purs savoirs et savoirs-faire (savoir se débrouiller dans le contexte social et technique qui sera le sien). Elle vise également à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités (physiques, intellectuelles et morales). Ainsi, cette éducation lui permettra d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue, capable de réfléchir pour pouvoir éventuellement construire une nouvelle société. En pratique, tout le monde est d'accord pour considérer que certains savoirs essentiels font partie du bagage minimum du citoyen, et qu'inversement il n'est pas d'enseignement possible sans un minimum de pures conventions (comme l'alphabet par exemple) et de capacités relationnelles, donc d'éducation.

De plus, **le concept d'éducation non formelle** est né du constat que l'école n'est pas l'unique lieu d'éducation. C'est ainsi que la première source d'éducation reste la famille et l'entourage, avec tous les enjeux de « reproduction sociale » que cela implique. En outre, l'école exige de l'élève qu'il s'intègre à l'institution scolaire, à travers la maîtrise d'un certain nombre de connaissances de base. Enfin, malgré les progrès de la formation continue, elle ne dure qu'un temps relativement bref dans la vie d'un individu. Pour toutes ces raisons, il apparaît utile d'élargir la réflexion sur l'éducation, sans la réduire au cadre scolaire. Ainsi, l'éducation non formelle, qui apporte des compétences spécifiques à l'individu et que celui-ci ne peut acquérir (Tiehi, 1995) dans le cadre de l'éducation formelle, est notamment délivrée au sein des organisations de jeunesse, comme le peut-être un Club Sportif...

On a donc schématiquement 4 grands domaines éducatifs : Savoir, savoir-faire, être et savoir-être.,

Le **savoir** correspond aux connaissances intellectuelles. Les recherches en éducation relatives au *savoir* ont pour objectif de trouver tous les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir au mieux des connaissances : lecture, écriture, mathématiques, connaissances sur l'Homme, l'environnement, etc ...

Le **savoir-faire** correspond à des compétences pratiques, de l'expérience dans l'exercice d'une activité sportive, artisanale, artistique ou intellectuelle. Ces capacités s'acquièrent par la pratique régulière d'une activité et en partie par l'apprentissage d'automatismes moteurs. Les recherches en éducation relatives au *savoir-faire* ont pour objectif de trouver tous les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir au mieux des compétences et des habiletés pratiques.

L'**être** correspond à l'état physique et psychique du sujet. Les recherches en éducation relatives à l'*être* ont pour objectif de trouver tous les moyens pédagogiques permettant, dans les situations éducatives, de favoriser voire d'atteindre l'état physique et psychique optimal : état de santé, de bien-être, de motivation, de confiance et de satisfaction des besoins psychiques primordiaux (plaisir, liberté, reconnaissance, sécurité, justice, authenticité, intimité, diversité, confort, créativité, affection, ...).

Le **savoir-être** correspond à la capacité de produire des actions et des réactions adaptées à l'environnement humain et écologique. Cette capacité s'acquiert en partie par la connaissance de *savoirs* spécifiques. Les recherches en éducation relatives au *savoir-être* ont pour objectif de trouver tous les moyens pédagogiques permettant aux apprenants d'acquérir au mieux la maîtrise d'actions et de réactions adaptées à leur organisme et à leur environnement : préservation de l'environnement, hygiène, empathie, contrôle émotionnel, contrôle comportemental, responsabilisation, actions pro-sociales, coopération, discours autocentré (langage "je"), gestion des conflits ...

Ainsi l'on perçoit quelques carences éducatives à corriger

Le *savoir* et le *savoir-faire*, qui représentent la partie "cognitive" de l'éducation, sont bien pris en compte au niveau des structures institutionnelles. Par contre, l'*être* et le *savoir-être*, qui représentent la partie "affective" et "comportementale" de l'éducation, sont actuellement considérées comme relevant de la sphère privée, et donc de l'action parentale. L'objectif principal du système scolaire est l'instruction, permettant l'acquisition de compétences générales ou professionnelles nécessaires à la fonction économique de la société. L'objectif éducatif principal des établissements à caractère social, est plutôt la rééducation, destinée essentiellement à des publics particuliers en difficulté (primo-délinquants, ...) dont l'objectif est de les ramener au niveau des normes sociales en usage.

Les questions éducatives majeures qui découlent de ces analyses sont :

- d'une part, de savoir où et comment les enfants, adolescents et adultes pourront acquérir toutes les capacités et compétences relatives à l'*être* et au *savoir-être* qui sont nécessaires pour vivre dans l'environnement social complexe et exigeant des sociétés contemporaines ;
- et, d'autre part, de savoir quels sont les effets individuels et sociaux de l'absence pédagogique, institutionnelle et culturelle d'une éducation globale et complète.

De plus, face aux transformations de la communication et à la multiplication du savoir, celui-ci devient de plus en plus difficile à transmettre traditionnellement. Aujourd'hui il s'agit donc de développer des compétences clés qui permettront à chacun de construire leur savoir à partir des informations qu'ils trouveront à l'école et à l'extérieur .

Citations

« L'éducation coûte cher ? Hé bien, Messieurs, essayez donc l'ignorance ! ». (Abraham Lincoln)

« Eduquer, ce n'est pas remplir des vases mais c'est allumer des feux. » (Montaigne, *Essais*)

« L'éducation ne consiste pas à gaver mais à donner faim. » (M.Tardy)

« Le seul individu formé, c'est celui qui a appris comment apprendre, comment s'adapter, comment changer, c'est celui qui a saisi qu'aucune connaissance n'est certaine et que seule la capacité d'acquérir des connaissances peut conduire à une sécurité fondée. » (Carls roger 1976)

« Une leçon doit être une réponse. Si elle remplit cet office, elle sera de l'école active, quand bien même les élèves ne feraient rien d'autre que d'écouter. » (Claparède, l'éducation fonctionnelle)

« donner à un enfant le désir d'apprendre et toute méthode sera bonne. » (J.J.Rousseau, L'Emile, 1762)

« Le but de l'instruction n'est pas de faire admirer aux hommes une législation toute faite, mais de les rendre capables de l'apprécier et de la corriger. Il ne s'agit pas de soumettre chaque génération aux opinions comme à la volonté de celle qui la précède, mais de les éclairer de plus en plus, afin que chacun devienne de plus en plus digne de se gouverner par sa propre raison. » (Condorcet, 1743-1794)

6. La relation sociale pourra être favorisée en anticipant des risques, un accident, des conduites ou des comportements qui posent problème en confortant nos fondements.

Prévenir, c'est donc anticiper un comportement jugé problématique dans un groupe social (communauté, club sportif, établissement scolaire, ville, nation, territoire) **par rapport à ses valeurs fondamentales**.

Les objectifs de la prévention consisteront donc à éviter l'apparition d'un comportement qui pose problème, à le réduire s'il existe déjà et à en limiter les conséquences négatives pour le groupe en question. Les moyens de la prévention seront donc constitués par toutes les formes d'intervention non coercitives sur la personne.

Elles se construisent avec les destinataires de la prévention, avec leur consentement et avec leur collaboration. C'est particulièrement vrai pour les adolescents : il n'est pas possible de leur imposer quelque chose « pour leur bien ». Toutefois, si l'implication des personnes dans une démarche de prévention est un élément indispensable d'efficacité, ce n'est pas suffisant...

Lorsque les interventions sont coercitives, il ne s'agit plus de prévention, mais de répression. Autrement dit, la prévention et la répression ont la même définition et les mêmes objectifs. Seuls les moyens sont différents. Il ne faut donc pas opposer ces deux types d'action. Ainsi, dans le cadre de la sécurité routière, le nombre d'accidents, donc de tués et de blessés graves, diminue depuis longtemps grâce à la prévention, mais pas aussi vite qu'on le souhaiterait : il est difficile de modifier le comportement des conducteurs. Or, le récent développement des radars automatiques, donc une phase répressive, semble avoir largement contribué à la réduction de la mortalité routière...

Les objectifs de la prévention sont donc très clairs : éviter l'apparition du comportement jugé problématique, en diminuant le nombre de personnes qui ont adopté ce comportement, ou, à défaut, en limitant les conséquences négatives.

Définir avec précision l'objectif de cette action est une étape fondamentale de la prévention. Dans le cas contraire, quelle sera la nature de l'intervention ? Comment juger de sa pertinence et de sa cohérence par rapports à celles qui existent peut-être déjà ? Comment évaluer son impact ? Supposons une intervention contre l'usage du cannabis chez les jeunes du club. Que choisir ? Éviter qu'à l'avenir ceux qui ne fument pas actuellement soient tentés de passer à l'acte ? Mais qui sont ces jeunes ? Ou bien tenter de diminuer le nombre de fumeurs actuels ? Mais quel est ce nombre ? Est-ce que je vais essayer de limiter les effets indésirables de l'usage du cannabis en exposant la perturbation de la vigilance qui peut entraîner un accident de la route, ou comme facteur d'exclusion de la Compétition Sportive ? Dans toutes ces situations, seule une fraction des jeunes sera réellement concernée par l'intervention, même si leur présence à tous a été rendue obligatoire.

La prévention consiste donc à anticiper un comportement jugé problématique dans un groupe social par rapport à ses valeurs fondamentales. De fait, si le groupe n'a pas de valeur fondamentale, aucune action n'est possible, puisque aucun comportement ne sera jamais jugé problématique...

Si le groupe a des valeurs trop différentes de l'intervenant, ils risquent fort de ne pas se comprendre. Pour certains jeunes, l'usage du cannabis est banal et ils ne sauraient s'en passer, notamment dans un cadre festif. Quel pourra être l'impact d'une action si l'intervenant s'en tient uniquement au fait que le cannabis est interdit -ce qui est vrai-, et qu'il est dangereux pour la santé -ce qui est toujours vrai-, avec un discours strictement sanitaire et moralisateur ? Si le comportement n'est pas jugé problématique, il a peu de chance d'être modifié. Ainsi, celui des jeunes fumeurs de cannabis, qui disent « assurer » et « maîtriser » leur consommation et qui se retrouvent en opposition avec leurs volontés de pratique sportive compétitive...

Ainsi, accompagner un changement de comportement, puisque tel est le but de ce processus évolutif qu'est la prévention, c'est agir sur les trois niveaux possibles que sont les représentations, les conduites et les déterminants. Cela signifie, en résumé, qu'il convient de prendre en compte des paramètres aussi divers que l'origine sociale des personnes considérées, leur sexe, leur âge, leurs croyances, leur degré d'information, leur degré de liberté pour changer de comportement, leur intention de le faire, etc. Ces facteurs constituent, potentiellement, autant de leviers d'action. Mais il faut également être attentif au fait qu'en agissant sur l'un d'entre eux, on peut entraîner des modifications inattendues portant sur les autres... **C'est pourquoi la prévention ne saurait se dérouler en dehors d'une réflexion éthique.** Dans le cas contraire, il ne s'agirait plus de prévention, mais, par exemple, de manipulation.

Une conduite jugée problématique résulte de l'association de trois composants :

- une personne, celle dont le comportement pose problème ;
- un objet, par exemple une substance illicite, mais cela peut être la violence, le vol, le mensonge, l'irrespect, etc. ;
- un environnement social, culturel, voire religieux, dans lequel le comportement a lieu.

Qu'on peut compléter par un quatrième composant : le groupe social qui porte l'appréciation sur le comportement pré-cité. Il convient d'agir sur l'ensemble de ces points, de façon pertinente et surtout cohérente. Par exemple, dans le cas des conduites dopantes en milieu sportif, l'impact d'une intervention centrée sur les seuls sportifs, sans lutter contre le trafic des substances interdites et des publicités télévisées qui incitent à consommer des produits contre la fatigue, les inflammations et la douleur n'est pas pertinente.

Sur la composante « personnes », il existe de nombreux modèles théoriques qui contribuent à décrire ou comprendre les comportements. On peut en tirer quelques clés essentielles dont **les représentations**

Au cours d'une enquête de 1994 (ACJS), quelques 6000 adolescents de 15-18 ans ont été interrogés à propos des dangers les plus graves auxquels ils craignaient d'être personnellement exposés. En résumé, ils ont répondu que les dangers le plus graves ayant la probabilité de survenue la plus élevée pour eux étaient le chômage et le sida, tandis que les agressions physiques ou les cancers étaient rangés dans les dangers les moindres avec une faible probabilité de survenue.

Comparons cette perception des dangers à celle des seniors, c'est-à-dire des personnes âgées de 60 ans ou plus. On s'aperçoit que ces derniers craignent plus les agressions physiques et les cancers, et bien moins le chômage ou le sida. En somme, une perception inversée. Enfin, qu'en est-il des « vrais » dangers, à risque élevé, chez les jeunes ? Les données épidémiologiques nous apprennent que les deux principales causes de mortalité dans cette catégorie d'âge sont les accidents de la route et le suicide.

Nous avons donc, pour un même sujet, trois perceptions différentes.

Ce n'est, bien entendu, pas réducteur. Au contraire. Encore faut-il être conscient de **l'existence de ces perceptions multiples, et les prendre en compte...**

C'est l'une des difficultés majeures de l'action raisonnée dans le champ de la prévention. Au lieu de vouloir justifier la différence de descriptions à mon profit, je tente de la comprendre. Je vais alors essayer de saisir votre point de vue, et, symboliquement ici, je me place à vos côtés. Ce qui signifie que nos deux perceptions, pourtant différentes, sont parfaitement complémentaires et qu'elles nous permettent, ensemble, de décrire une situation mieux que nous ne l'avons fait chacun tout seul. La sagesse populaire dirait : « on voit toujours la paille dans l'œil du voisin, mais pas la poutre qui est dans le sien ».

Nos perceptions, nous les possédons tous en fonction de notre éducation, notre origine sociale, nos croyances, notre personnalité, etc. Or, comme le soulignent les psychosociologues, on ne réagit pas à une situation en fonction de données objectives, mais par rapport à la représentation qu'on en a.

Dans le champ de la prévention, il convient donc non seulement de prendre en compte les perceptions des uns et des autres, mais aussi de considérer ses propres représentations avec prudence : correspondent-elles toujours à la réalité ? sont-elles « meilleures » que celles des autres ?

De plus, il ne faut pas omettre un élément majeur qui fonde nos comportements : ce que l'on ressent, nos émotions, nos sentiments. Aussi, dans un Club où il faut être compétent, productif et compétitif, il ne faut pas oublier ce point essentiel : l'amour que l'on peut porter aux autres, en particulier aux enfants dont on a la charge. Ceci est valable pour les parents, bien entendu, mais aussi pour les éducateurs sportifs, qui ne devraient pas considérer que leur rôle se limite à entraîner physiquement des corps... L'intervenant tout en gardant ses distances se trouve face à des sentiments. Souvent, les adolescents ne nous demandent pas seulement de les écouter, ce qui est déjà beaucoup dans certains cas, mais aussi de partager, de les rassurer, de leur dire que même s'ils font des bêtises, nous, parents, adultes, les aimerons malgré tout.

Ainsi, il semble essentiel de produire des écrits évolutifs, confortant le contexte collectif, respectueux et respectés par le plus grand nombre dans le cadre d'une organisation citoyenne.

Afin de potentialiser notre pratique compétitive, ainsi que l'éducation de nos adhérents, nous leurs offriront une préparation sportive individualisée, confortée par une communication et des outils architecturaux et techniques.

Conscient du contenu de nos Statuts et de notre Règlement Intérieur, ainsi que de notre histoire, nous conforterons notre analyse et notre action en proposant **un programme individualisé**, basé sur :

- La récupération,
- La préparation physique et musculaire,
- L'approfondissement de la technique individuelle dans le sport pratiqué,
- Le suivi scolaire et l'organisation du temps de travail en fonction des temps organisés par le Club

Chaque saison sera découpée en au moins 3 cycles d'au moins 6 à 7 semaines,

- Etabli en fonction des lacunes physiques, techniques et/ou psychologiques décelées,
- Avec des objectifs à atteindre (Endurance, Vitesse/Puissance, Force, Technique individuelle,

Hygiène de vie, Maîtrise organisation collective).

Confortée par une évaluation • A la fin de chaque cycle,

- Basée sur la réalisation des objectifs d'amélioration des performances.

Et des réunions, animations ou séminaires d'approfondissement permettant de faire évoluer la collectivité

- Sur des thèmes généraux : Diététique, Hygiène de vie, Gestion du stress et de l'effort, Dopage...
- Sur des thèmes spécialisés : Processus énergétiques, processus d'entraînement, Traumatologie,

Orthopédie, Sophrologie, Responsabilités technique...

En complément de cette démarche sera organisée la collectivité par catégorie au travers de projets qui seront en fonction du nombre de joueurs, de l'analyse et des objectifs qui seront proposées pour validation à la collectivité (Club) par leurs représentants élus, validant ainsi le projet du HBG lors d'une de ses Assemblées Générales.

L'objectif étant d'obtenir un groupe de personnes unies dans une tâche commune avec un projet commun lisible et de proscrire l'idée qu'un Club est « simple assemblage » d'individus rassemblés en équipes.

En complément et pour conforter cette construction social du suivi sportif et du soutien scolaire nous pensons créer le tutorat qui consiste à un encadrement psychologique. Le tutorat est la médiatisation de relations humaines. Le tutorat aura donc pour principal objectif via des actions directives et non-directives de soutenir les efforts d'apprentissage des jeunes. L'aide psychologique vise à les accompagner dans ses parcours pédagogiques.

Les attitudes demandées chez le tuteur seront : - Une attitude de non jugement

- Une écoute active et - Une capacité d'empathie

Le tuteur peut être l'expert de contenu du cours enseigné ou seulement un assistant pédagogique. Dans tous les cas, tous les membres d'une équipe pédagogique peuvent exercer un tutorat auprès des apprenants allant de l'écoute, au coaching, à un encadrement stricte.

Le tutorat pourra évoluer par la suite et s'exercer à travers des outils synchrones ("en temps réel") ou en asynchrone ("en différé"). En asynchrone comme les forums

En synchrone : Téléphone ip (tel skype), Web conférence, Chat ou Messagerie instantanée

La responsabilité de la gestion Internet du HBG prend donc un sens pédagogique important en ce qu'il représente comme vecteur de communication de part son libre accès interne et externe et comme outil de rassemblement et d'émancipation...